

TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TENAREZE

Commerçants artisans en Ténarèze, vous avez un projet d'investissement ?

Bénéficiez d'une aide financière avec le dispositif FISAC.

Plus d'informations auprès de la Communauté de communes de Ténarèze.

FISAC Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce

**Les artisans et
commerçants
éco-responsables
de votre territoire**





ÉCO-DÉFIS, UN LABEL QUI A DU SENS

- Limiter les pollutions de son activité
- S'inscrire dans une démarche locale
- Adopter des pratiques écoresponsables

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Gers et la Communauté de communes de la Ténarèze ont décidé de déployer ce label afin de valoriser les entreprises du territoire qui s'engagent à réduire leurs impacts environnementaux.

« 80 % des Français souhaitent consommer plus responsables ».

Opinion Way – Max Havelaar, avril 2020

*Vous souhaitez vous engager
dans ce dispositif ?
Contactez votre Chambre de Métiers
et de l'Artisanat.*

DES DÉFIS RÉALISABLES EN TOUTE SIMPLICITÉ DANS DE NOMBREUX DOMAINES



DÉCHETS

Exemple : proposez à vos clients d'apporter leurs contenants pour réduire la création de déchets liés aux emballages



PRODUITS

Exemple : favorisez la vente de produits locaux ou les fournisseurs locaux pour vos matières premières



EAU

Exemple : choisissez une robinetterie qui diminue votre consommation d'eau



ÉNERGIE

Exemple : souscrivez à un contrat d'énergie verte



TRANSPORT

Exemple : formez-vous à l'éco-conduite souple



BIODIVERSITÉ

Exemple : choisissez des techniques mécaniques de désherbage qui ne nuisent pas à la vie du sol



SENSIBILISATION

Exemple : affichez et communiquez votre démarche auprès de vos clients



SOCIÉTÉ

Exemple : mettez en place des moyens pour favoriser l'accessibilité de votre établissement aux personnes en situation de handicap



VOTRE DÉFI POUR L'ENVIRONNEMENT

RÈGLE DU JEU

Il suffit de réaliser en trois à six mois un minimum de trois défis parmi les 40 proposés dans 8 thématiques différentes.

À l'issue de cette période, un jury attribuera le label Eco-défis aux commerçants et artisans ayant relevé leurs défis avec succès.

DEVENIR UNE ENTREPRISE LABELLISÉE ÉCO-DÉFIS, C'EST...

- participer à la protection de l'environnement dans le cadre de votre activité,
- faire valoir votre appartenance à un dispositif citoyen,
- promouvoir votre entreprise et ses valeurs,
- profiter de conseils personnalisés.

ENTREZ DANS LE DISPOSITIF !

1. L'opération est gratuite et réservée aux très petites entreprises du territoire (TPE).
2. Il suffit de contacter le conseiller de votre Chambre de Métiers et de l'Artisanat.
3. Le conseiller vous accompagnera dans le choix des défis qui vous correspondent le mieux et vous aidera à les relever avec brio.